Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SITUATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LE CANTON DE VAUD

Août 2020: le taux de chômage en légère hausse à 4,7%

Le taux de chômage dans le canton de Vaud progresse de 0,1 point et s'établit à 4,7 % à la fin du mois d'août 2020. Cette augmentation mensuelle est essentiellement liée à l'arrivée sur le marché de l'emploi des jeunes en fin de formation ou d'études.

Le nombre de chômeurs inscrits[(1)] dans le canton de Vaud augmente à 19'656 en août, soit 601 personnes de plus qu'à la fin du mois de juillet 2020 (+3,2 %) et le taux de chômage s'élève à 4,7 % (+0,1 point). Cette hausse de taux est également constatée au niveau national et dans la plupart des cantons romands. L'effectif des demandeurs d'emploi[(2)] suit la même évolution (+697 personnes) et se fixe à 29'784 (+2,4 %).

Au cours du mois d'août 2020, les ORP vaudois ont inscrit 3585 nouveaux demandeurs d'emploi et annulé 2887 dossiers. Le nombre de places de travail vacantes annoncées par les employeurs auprès des ORP vaudois augmente à 3850, en hausse de 10,0 % par rapport à juillet 2020, mais en baisse de 8,7 % par rapport à août 2019.

Par rapport au mois précédent, cette évolution du chômage est surtout constatée chez les jeunes de moins de 20 ans arrivant sur le marché de l'emploi au terme de leur formation (+230 chômeurs) et chez les 20 à 29 ans en fin d'études (+304). Les titulaires de CFC ou de maturité fédérale (+407 chômeurs) présentent les plus importantes progressions d'effectifs.

Sur le plan régional, sept districts sur dix voient leur taux de chômage augmenter ce mois. Avec 0,3 point de plus, le district de la Riviera-Pays-d'Enhaut affiche la plus forte hausse (5,2%). Les districts de Morges (3,7%), Lavaux-Oron (3,8 %) et Jura-Nord vaudois (4,1 %) conservent quant à eux des taux identiques à ceux du mois dernier.

Le nombre des bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP s'élève à 2532, en recul de 68 personnes en un mois (-2,6 %) et de 138 personnes en un an (-5,2 %).

Ainsi que le SECO le confirme dans sa publication mensuelle, si le canton de Vaud pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0,4 point et atteindrait 4,3%. En effet, le canton de Vaud est l'un des seuls cantons à recenser les chômeurs en fin de droits : il rassemble 73 % de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse.

NB : Le bulletin mensuel du marché du travail est disponible sur www.vd.ch/statistiques-chomage

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 09 septembre 2020

DEIS, Françoise Favre, cheffe du Service de l'emploi, vice-présidente de la Commission tripartite, francoise.favre(at)vd.ch